



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Applicable aux actions de formation organisées par YM

SIRET : 828 767 939 00014

Adresse : 3 Place du Général Leclerc, 93380 Pierrefitte-sur-Seine

Dirigeant : M. Moustafa El Mahdali

Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 du Code du travail. Il a pour objet de :

- Définir les règles générales en matière d'hygiène, de sécurité et de discipline,
- Fixer les obligations des stagiaires,
- Garantir le bon déroulement des actions de formation.

Article 2 – Champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par YM FORMATION – AUTO&COOL2, quelle que soit sa durée, sa modalité (présentiel, distanciel, blended) ou son financement (personnel, CPF, entreprise, OPCO...).

Article 3 – Hygiène et sécurité

3.1. Dispositions générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres. Il s'engage à respecter les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans les locaux.

3.2. Incendie et évacuation

Les consignes d'évacuation en cas d'incendie sont affichées dans les locaux. Le stagiaire s'engage à les lire et à les respecter strictement.



3.3. Consommation de produits interdits

Il est formellement interdit d'introduire ou de consommer de l'alcool, des substances illicites ou de fumer (y compris cigarettes électroniques) dans les locaux de formation.

Article 4 – Accès aux locaux

L'accès aux locaux est strictement réservé aux personnes inscrites à la formation. Toute personne extérieure non autorisée pourra être exclue. Les stagiaires doivent arriver à l'heure indiquée sur leur convocation.

Article 5 – Horaires, absences et retards

5.1. Horaires

Les horaires sont fixés dans la convocation remise en amont.

Exemple : 09h00–12h30 et 13h30–17h00 pour la formation Excel des 14 et 15 avril 2025.

5.2. Retards

Tout retard doit être justifié. Un retard supérieur à 15 minutes pourra être noté comme absence partielle.

5.3. Absences

Toute absence doit être signalée. Toute absence non justifiée pourra entraîner la non-remise de l'attestation de fin de formation.

Article 6 – Matériel et locaux

Le stagiaire s'engage à :

- Utiliser le matériel mis à sa disposition avec soin,
- Ne pas modifier la configuration des postes informatiques,
- Respecter la propreté des lieux.



Toute dégradation pourra entraîner des sanctions ou une facturation.

Article 7 – Règles de comportement

- Les stagiaires doivent adopter un comportement respectueux envers les formateurs et les autres participants.
 - Aucun propos ou comportement discriminatoire, sexiste, violent ou agressif ne sera toléré.
 - Il est interdit de capter des images, sons ou supports sans autorisation expresse.
-

Article 8 – Sanctions disciplinaires

En cas de non-respect du présent règlement, l'organisme se réserve le droit d'appliquer les sanctions suivantes, dans l'ordre croissant de gravité :

1. Avertissement verbal
 2. Avertissement écrit
 3. Exclusion temporaire
 4. Exclusion définitive de la formation (sans remboursement)
-

Article 9 – Procédure disciplinaire

Conformément à l'article R.6352-4 du Code du travail, toute sanction fera l'objet d'une convocation écrite. Le stagiaire pourra présenter ses observations avant que la sanction ne soit confirmée. La décision finale lui sera notifiée par écrit.

Article 10 – Accès au règlement

Le présent règlement est :

- Affiché dans les locaux de formation,
- Remis ou envoyé au stagiaire avant le démarrage de la formation,
- Disponible en version numérique sur simple demande.

YM (SARL, société à responsabilité limitée)

Adresse : 3 PLACE DU GENERAL LECLERC, 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Siret N° 82876793900014 / SIREN N° 828767939

Contact : Téléphone : 06 51 95 09 60 / Email : ymformationeducation@outlook.fr



Fait à Pierrefitte-sur-Seine, le 20 mars 2025

Stagiaire :

Monsieur Paul TAPOYO

(Signature précédée de la mention "*Lu et approuvé*")

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul Tapoyo', written over a horizontal line.

Signature de l'organisme de formation

Pour YM

Moustafa El Mahdali

(Signature)

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Moustafa El Mahdali', written over a horizontal line.

YM (SARL, société à responsabilité limitée)

Adresse : 3 PLACE DU GENERAL LECLERC, 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Siret N° 82876793900014 / SIREN N° 828767939

Contact : Téléphone : 06 51 95 09 60 / Email : ymformationeducation@outlook.fr

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 11930837393 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

V1 MAJ DU 02/01/2025